



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

-----  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU  
DEVELOPPEMENT RURAL**

# **PLAN D'ACTION D'INVESTISSEMENT DE LA FILIERE OIGNON 2024-2028**



**Février 2024**

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES .....	3
INTRODUCTION.....	4
1- DESCRIPTION DE LA FILIÈRE OIGNON .....	4
2- MAILLONS DE LA FILIÈRE .....	5
2.1- Production.....	5
2.2- Transformation .....	6
2.3- Commercialisation.....	6
3- ANALYSE FFOM DE LA FILIÈRE .....	7
4- LES DÉFIS ET ENJEUX DE LA FILIÈRE.....	9
5- PLAN D’ACTION.....	9
5.1- Objectif du plan d’action d’investissement .....	9
5.2- Résultats attendus de la mise en œuvre du plan d’action .....	10
5.3- Axes prioritaires d’intervention.....	10
5.3.1- Amélioration de la productivité et de la qualité de l’oignon.....	10
5.3.2- Valorisation et commercialisation des produits de la filière oignon.....	11
5.3.3- Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière	
11	
6- ASPECT GENRE ET ENVIRONNEMENT.....	12
7- COORDINATION ET SUIVI-ÉVALUATION.....	12
8- Analyse des risques et conditions de succès .....	13
CONCLUSION .....	15
Annexe : matrice des actions.....	16

## ***LISTE DES ACRONYMES***

AIC :	Agriculture intelligente face au climat
CAGIA :	Centrale d’approvisionnement et de gestion des intrants agricoles
CFSI :	Comité français pour la solidarité internationale
DAF :	Direction des affaires financiers
DFV :	Direction des filières végétales
DPPSE :	Direction des politiques, de la planification et du suivi-évaluation
DSID :	Direction des statistiques agricoles, de l’informatique et de la documentation
FAO :	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA :	Fonds international de développement agricole
FENOMAT :	Fédération nationale des organisations maraîchères du Togo
GDT :	Gestion durable des terres
ICAT :	Institut de conseil et d’appui technique
ITRA :	Institut togolais de recherche agronomique
MAEDR :	Ministère de l’agriculture, de l’élevage et du développement rural
MFFR :	Maison familiale de formations rurales
ONG :	Organisation non gouvernementale
UNMFREO :	Union nationale des maisons familiales rurales d’éducation et d’orientation

## **INTRODUCTION**

La promotion des chaînes de valeur des filières porteuses constitue l'une des nouvelles stratégies promues par la nouvelle politique agricole (2016-2030) puis dans la feuille de route gouvernementale Togo 2020 – 2025 en son axe 2 « dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie ». En ce qui concerne le secteur agricole, la feuille de route ambitionne de promouvoir une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays. Quatre (4) objectifs prioritaires de la feuille de route 2025 ont été assignés au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR) à savoir : (i) améliorer la productivité et les rendements agricoles ; (ii) assurer la sécurité alimentaire au Togo ; (iii) Renforcer les industries de transformation agroalimentaire et encourager l'agriculture à haute valeur ajoutée ; et (iv) améliorer l'accès au financement et l'accès aux marchés aux agriculteurs. En outre, la mise en œuvre de la politique agricole (2016-2030) a permis l'opérationnalisation des instruments nécessitant un environnement institutionnel adapté. Ainsi, l'une des mesures à mettre en place est le plan de développement des filières.

Au Togo, la filière des fruits et des légumes tout comme l'oignon est confrontée aux pertes et dégâts enregistrées dans les champs, de l'ordre de 12 à 20% et aux détériorations lors de la distribution allant de 20 à 50% de la production totale.

La filière oignon est une filière porteuse, à haute valeur ajoutée. Afin de la professionnaliser et la rendre plus compétitive, il est donc nécessaire de la doter d'un plan d'investissement. Le coût d'investissement du plan est estimé à douze milliard huit-cents-cinquante million (**12 850 000 000**) Franc CFA. Il est structuré en trois grands axes stratégiques : (i) amélioration de la productivité et de la qualité de l'oignon ; (ii) valorisation et commercialisation des produits de la filière oignon ; (iii) renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière.

### **1- DESCRIPTION DE LA FILIÈRE OIGNON**

L'oignon ou ognon (*Allium Cepa*) est considéré à la fois comme un légume et comme un condiment. Originaire d'Asie centrale, l'oignon est un aromate universel consommé dans toutes les régions du monde. Selon les spécialistes, l'oignon fournit de l'apport quotidien recommandé en vitamine C. En plus de leur goût exquis, les oignons sont incontournables dans tout régime alimentaire. Riche en fibre, ce légume stimule la digestion. Une consommation régulière d'oignon est bénéfique et évite la formation éventuelle des caillots sanguins. Elle protège contre les risques d'obstruction des vaisseaux et de thrombose.

Il en existe plusieurs variétés, dont certaines sont particulièrement riches en antioxydant. L'oignon fait partie de la famille des alliacés avec des propriétés bénéfiques pour la santé. En cuisine, il est un ingrédient incontournable et se retrouve dans de nombreux mets. En Afrique de l'ouest, ce légume est principalement cultivé dans le Sahel.

La culture de l'oignon se fait en saison des pluies autour des maisons et en contre saison sur les sites maraîchers, précisément dans les bas-fonds et sur les sites irrigués. Il existe plusieurs

variétés d'oignon à savoir : le Texas grano, le **Préma**, l'Ares, le Julio, le Violet de Galmi, le Violet de Damani, le Safari, etc. L'oignon se développe plus sur les sols sableux-argileux et sableux limoneux riches en matières organiques bien décomposées. Il craint les sols acides, les pH les plus favorables à sa culture sont situés entre 5,5 et 7,5. L'oignon ne supporte pas la salinité de l'eau et du sol. Son rendement est généralement de 60 à 70 tonnes/ha pour le Violet de Galmi et de 50 à 70 tonnes/ha pour le Violet de Damani.

Au Togo, deux variétés sont principalement cultivées dans la saison sèche (le Violet de Galmi et le Violet de Damani) et deux dans la saison des pluies (le Préma et l'Ares). Le cycle de production varie entre 120 et 160 jours avec un rendement moyen de 20 tonnes/ha. La variété Safari, introduite au Togo en 2021, est précoce et se caractérise par une facilité dans la conservation (résilient à la chaleur).

La demande de l'oignon est sans-cesse croissante à cause de son importance sur le plan culinaire. Ce légume représente 10% à 25 % de la consommation des légumes produits au Togo.

**Acteurs de la filière** : Il existe les acteurs directs et indirects qui interviennent dans la filière.

❖ Acteurs directs

Ce groupe d'acteurs concerne les producteurs, les producteurs-commerçants, les commerçants (grossistes et détaillants) et les transformateurs.

❖ Acteurs indirects

En ce qui concerne les acteurs indirects, on note les acteurs d'appui technique et les partenaires techniques et financiers qui interviennent dans la filière.

- Acteurs d'appui technique

Ils sont constitués des cadres et des techniciens du ministère chargé de l'agriculture. Il s'agit des techniciens de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), des Direction des filières végétales, de protection des végétaux, les Directions régionales de l'agriculture et des ONG intervenant dans le secteur dont la Maison Familiale de Formations Rurales (MFFR) du Togo qui appuie et forme depuis 2018 les maraîchers de la région des Savanes à produire des oignons plus compétitifs sur le marché.

- Partenaires techniques et financiers

Ils regroupent des partenaires tels que l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO), Comité Togo (MFR Loire -Auvergne, Drôme-Ardèche), Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Fondation de France. D'autres partenaires (FAO, FIDA, Banque Mondiale, etc.) interviennent également dans la filière à travers des appuis apportés aux maraîchers.

## **2- MAILLONS DE LA FILIÈRE**

### **2.1- Production**

Les producteurs d'oignon sont réunis au sein de la fédération nationale des organisations de maraîchers du Togo (FENOMAT) et au sein de l'interprofession maraichage. On note une faible organisation de la filière (absence de coopératives et d'interprofession spécifique de la filière oignon).

En 2021, sur une superficie de 149,80ha emblavée dont 115,45ha par les hommes et 34,35 ha par les femmes, la production s'élevait à 579,61 tonnes dont 455,95 tonnes produites par les hommes et 123,66 tonnes produites par les femmes (DSID, 2021).

Deux périodes dans l'année sont indiquées pour cette culture. Pour la première période, ce légume est planté en septembre et la récolte se fait en mars ; la seconde période minoritairement adoptée démarre en mai pour s'achever en juillet. Dans les Savanes, le Violet de Galmi est le plus produit.

Hormis quelques poches de culture vers le sud du pays, la région des Savanes se trouve être la zone où cette filière est la plus cultivée en raison d'un climat favorable à ses exigences. On note un rendement allant de 60 à 80 tonnes dans la zone de Mango pour la variété de Galmi<sup>1</sup>.

Le système de production intensif avec système d'irrigation moderne est presque inexistant.

Les semences maraîchères sont importées de l'Europe, de l'Asie ou des autres pays africains (Niger, Burkina). Il n'existe pas encore d'organisation locale de multiplicateurs de semences maraîchères. Les distributeurs de semences sont des sociétés nationales ou étrangères qui associent également la distribution des pesticides sous le contrôle de la Direction de la protection des végétaux. S'agissant des engrais spécifiques adaptés au maraîchage, leur disponibilité est quasi-inexistante. Toutefois, la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA) assure la distribution de l'engrais NPK-15-15-15 qui est pour la plupart utilisé dans le maraîchage.

## **2.2- Transformation**

En matière de transformation, Les infrastructures de transformation d'oignon sont quasi absentes. Cependant, dans la région des savanes à Dapaong, il y a une épicerie (EPICERIE BJ) qui transforme l'oignon en poudre. On note également certaines coopératives telles que KPELO-LIKI, CIDD, BEDI-BOKOU, TANAGBIN-NAAKPERE qui transforment de l'oignon en oignon séché et oignon en poudre de manière traditionnelle lors de la période de mévente pour éviter les pertes.

## **2.3- Commercialisation**

Après la production selon les producteurs, les sacs de 100 kg d'oignon sont livrés aux commerçants à des prix qui varient de 15 000 F CFA à 100 000 F CFA selon la saison. Ces sacs d'oignon sont généralement livrés aux commerçants grossistes ou aux agrégateurs à travers un système de préfinancement et de paiement après ventes sur la base des contrats.

La production nationale, soit 4 552,6 tonnes (DSID 2017) d'oignon au Togo ne couvre pas la demande interne d'où l'enregistrement d'énormes importations de ce légume des autres pays de la sous-région à l'instar du Niger et du Burkina Faso. Le Togo a importé en 2022 ; 6300 tonnes d'oignon d'une valeur de 436 540 USD<sup>2</sup> (265 775 155,88 Franc CFA).

---

<sup>1</sup> Coopérative KPELO-LIKI

<sup>2</sup> <https://www.tridge.com/fr/intelligences/onion/TG/import>

Le stockage est délicat et se fait actuellement de manière artisanale (technique de séchage et du curing, suspension sous les hangars) et est confronté au problème d'humidité ou de chaleur, ce qui conduit à l'enregistrement d'importantes pertes post-récoltes pouvant atteindre 30% à 40%.

### 3- ANALYSE FFOM DE LA FILIÈRE

L'analyse de la filière oignon au Togo laisse entrevoir que malgré les forces et les opportunités, il existe des faiblesses et des menaces dont la résolution pourrait déboucher sur une amélioration des performances de ladite filière. Le tableau ci-dessous renseigne sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de ladite filière.

**Tableau 1 :** Analyse FFOM de la filière

Forces	Faiblesses
<b>Production</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Disponibilité des terres exploitables</li> <li>-Volonté des exploitants à produire de l'oignon</li> <li>-Conditions pédologiques favorables</li> <li>-Existence de la main d'œuvre</li> <li>-Existence des services de recherche et de vulgarisation agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terres peu exploitées</li> <li>- Absence de statistiques fiables</li> <li>- Faible niveau de formation des producteurs d'oignon</li> <li>- Faible niveau d'organisation des producteurs (absence de coopérative spécifique à la filière)</li> <li>- Difficultés de maîtrise de l'eau</li> <li>- Faible maîtrise des itinéraires techniques</li> <li>- Difficultés d'accès aux facteurs de productions (semences améliorées, eau, terre, équipements, etc.)</li> <li>- Insuffisances des pistes de désenclavement</li> <li>- Absence d'équipement de production</li> <li>- Absence d'infrastructure de stockage et conservation</li> <li>- Perte importante de la production (30-40%)</li> <li>- Difficultés d'accès au crédit</li> <li>- Faible contribution des institutions de recherche et de vulgarisation.</li> </ul>
<b>Commercialisation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité du marché</li> <li>- Disponibilité des produits en période d'abondance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible organisation des commerçants</li> <li>- Absence de statistiques fiables</li> </ul>

- Bonne cohésion des femmes commerçantes	- Insuffisance des infrastructures d'approvisionnement - Insuffisance d'équipements appropriés pour le transport (les sacs de conditionnement appropriés) - Faible maîtrise du marché
<b>Transformation</b>	
- Volonté manifeste des entrepreneurs à transformer l'oignon - Disponibilité de la matière première en période d'abondance - Existence des services de recherche et de vulgarisation agricoles	- Absence de statistiques fiables ; - Faible niveau de transformation - Faible qualité des produits transformés - Manque d'équipement de transformation
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Production</b>	
- Mise en œuvre de la nouvelle politique agricole - Mise en œuvre du plan d'action national pour le développement de la filière fruits et légumes - Existence des centres de formations - Demande élevée et croissante - Disponibilité du marché	- Insécurité foncière - Recrudescence de l'intérêt des producteurs pour les filières plus lucratives (cajou, Soja...) - Transhumance - Contamination des nappes phréatiques et détérioration des sols due à l'utilisation des produits chimiques dans les périmètres maraichers - Salinisation du sol dans les zones côtières - Présence des ravageurs et des maladies - Aléas climatiques
<b>Commercialisation</b>	
- Besoin national de plus en plus croissant (Disponibilité du marché) - Diversification des habitudes alimentaires	- Importation des produits horticoles par les grands groupes de commerce internationaux - Difficultés d'accès au crédit
<b>Transformation</b>	
- Diversification des habitudes alimentaires à base d'oignon - Disponibilité du marché	- Cout élevé de la transformation - Forte fluctuation des prix des matières premières - Difficultés d'accès au crédit

#### **4- LES DÉFIS ET ENJEUX DE LA FILIÈRE**

Les contraintes majeures rencontrées au niveau de la filière oignon sont les suivantes :

- Faible niveau d'organisation des producteurs (absence de coopérative spécifique à la filière) ;
- Faible maîtrise des itinéraires techniques ;
- Absence d'infrastructure de stockage et de conservation ;
- Difficultés d'accès aux facteurs de productions (semences améliorées, eau, terre, équipements, etc.) ;
- Difficultés de maîtrise de l'eau ;
- Perte importante de la production (30-40%) ;
- Salinisation du sol dans les zones côtières ;
- Faible niveau de transformation (majoritairement artisanale).
- Faible contribution des institutions de recherche et de vulgarisation dans le développement de la filière.
- Aléas climatiques

Face à ces contraintes rencontrées, le développement de la filière permettrait d'améliorer la production d'oignon et de la rendre plus compétitive vis-à-vis des besoins nationaux et internationaux. Pour y arriver, les présents défis nécessitent d'être relevés :

- ✓ Organiser la filière ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs ;
- ✓ Développer des d'infrastructures agricoles adaptées (production, transformation, commercialisation) ;
- ✓ Faire la recherche et développement (financement des nouveaux procédés améliorés et des cycles d'innovation, semences à haut rendement et adaptées au climat et au sol).

#### **5- PLAN D'ACTION**

Ce plan d'action d'investissement est élaboré pour une période de 5 ans (2024-2028) afin de contribuer au renforcement de capacité productive et organisationnelle de la filière oignon au Togo. La matrice des actions en annexes résume les activités prioritaires à mener d'ici 2028 pour un développement durable de la filière.

##### **5.1- Objectif du plan d'action d'investissement**

L'objectif de ce plan est de promouvoir le développement durable de la filière oignon en augmentant la production nationale de l'oignon de 30% et le rendement de 15% en 2028. De façon spécifique, il faudra :

- Améliorer la productivité et la qualité de l'oignon ;
- Valoriser l'oignon et améliorer les circuits de commercialisation ;
- Renforcer la gouvernance et le mécanisme de financement de la filière oignon.

## **5.2- Résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'action**

Les résultats attendus sont :

- la production nationale de l'oignon a augmenté de 30% et le rendement de 15% ;
- la qualité de l'oignon est améliorée ;
- l'oignon est valorisé et les circuits de commercialisation sont améliorés ;
- la gouvernance et le mécanisme de financement de la filière sont renforcés.

## **5.3- Axes prioritaires d'intervention**

Pour atteindre les objectifs fixés par ce plan à l'issue de l'analyse FFOM, trois axes stratégiques ont été définis à savoir :

- Axe 1 : Amélioration de la productivité et de la qualité de l'oignon ;
- Axe 2 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière oignon ;
- Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière.

### ***5.3.1-Amélioration de la productivité et de la qualité de l'oignon***

Cet axe stratégique a pour objectif d'améliorer la productivité et la qualité des semences de l'oignon afin d'augmenter la production et d'accroître le rendement. Pour ce faire, des actions seront menées. Il s'agit de :

#### **a) Renforcer les capacités des acteurs (techniciens et producteurs) sur les itinéraires techniques**

Les activités concernées par cette action sont :

- former des semenciers sur les techniques de production et de conservation des semences de l'oignon ;
- appuyer sur les techniques de production et de multiplication de semences ;
- appuyer le développement des entreprises semencières d'oignon.

#### **b) Appuyer la recherche et le développement des semences adaptées**

Il sera question d'appuyer l'ITRA pour la sélection de semences à haut rendement et adaptées au climat et au sol.

#### **c) Promouvoir l'adoption des bonnes pratiques et la gestion durable des terres**

Il s'agira de mettre en œuvre les actions suivantes :

- construire des serres pour la mise en place des pépinières ;
- appuyer et accompagner les producteurs avec des variétés améliorées ;
- acquérir des insecticides et des fongicides aux profits des producteurs ;
- former des producteurs formateurs sur l'itinéraire technique des nouvelles variétés introduites et les bonnes pratiques de gestion durable des terres.

#### **d) Développer 1000ha de ZAAP avec les systèmes d'irrigation dans trois régions (Savanes, Plateaux, maritime).**

L'aménagement des ZAAP doit également prendre en compte la gestion environnementale et sociale des impacts qu'aura l'aménagement. Les activités à mettre en place sont :

- aménager 1000 ha de ZAAP ;

- construire des forages avec pompage solaire sur les ZAAP ;
- mettre en place des systèmes d'irrigation sur 1000ha de ZAAP.

### **5.3.2- Valorisation et commercialisation des produits de la filière oignon**

Cet axe a pour objectif de faire la promotion de la transformation de qualité et de la commercialisation de l'oignon sur le marché national et international. Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront menées :

#### **a) Appuyer la mise en place des infrastructures de conservation**

Cette action consistera à construire 20 magasins de 350 tonnes équipés d'infrastructures de stockage adaptées à l'oignon.

#### **b) Améliorer la qualité des produits transformés**

Les activités concernées par cette action sont :

- cartographier et évaluer les entreprises existantes ;
- renforcer/ Promouvoir des infrastructures et équipement pour les opérations de transformation ;
- appuyer les producteurs transformateurs en séchoirs ;
- appuyer les producteurs transformateurs en hachoirs industrielle
- organiser des formations des acteurs sur les bonnes pratiques de transformation, d'hygiène et de certification

#### **c) Renforcer la promotion et le marketing de la filière**

Il s'agira d'appuyer l'organisation et la participation aux foires, salons et autres événements...

#### **d) Développer l'approche contractuelle entre les producteurs et les commerçants.**

Il est question de former les acteurs sur l'agriculture contractuelle et ses exigences.

### **5.3.3- Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière**

L'objectif de cet axe est de renforcer les capacités des membres et de les doter des capacités de mobilisations des ressources sur le plan interne et externe. Les actions prévues sont de :

#### **a) Appuyer l'organisation des acteurs (producteurs et commerçants) de la filière**

Les activités prévues sont :

- appuyer l'organisation des acteurs des chaînes de valeur en coopératives ;
- former les membres des coopératives sur la notion et le fonctionnement d'une coopérative ;
- appuyer l'élaboration et la validation des statuts et règlements intérieur pour la mise en place de l'interprofession ;
- appuyer l'organisation des réunions statutaires (AG, réunions mensuelles...) pour l'interprofession.

#### **b) Promouvoir la bonne gouvernance au niveau de tous les maillons de la filière à travers leur renforcement de capacité en management et leadership**

Elle consiste à former les acteurs sur le leadership et la gestion

### **c) Mobiliser les ressources pour le développement de la filière**

Il s'agira de :

- élaborer et valider une stratégie de mobilisation des ressources ;
- mettre en place un mécanisme de captage de fonds ;
- soutenir le dialogue privé-public pour renforcer la filière.

### **d) Faire le suivi et la coordination.**

Celle action consiste à :

- mettre en place un mécanisme de collecte des données ;
- réaliser l'étude de référence ;
- faire des évaluations à mi-parcours ;
- faire des visites d'échange et de partage d'expérience à l'étranger ;
- faire des missions de suivi des activités de la filière ;
- réaliser l'étude d'impact.

## **6- ASPECT GENRE ET ENVIRONNEMENT**

Le bien-être économique et social doit bénéficier d'une manière équitable aux hommes et aux femmes au sein de la société. Les femmes sont souvent plus actives dans le maillon de la commercialisation tandis que les hommes se retrouvent plus dans le maillon de la production étant donné que les femmes ont moins accès aux facteurs de production. Il s'avère donc nécessaire de veiller à la prise en compte du genre (au moins 40%) dans le plan d'action afin de garantir des bénéfices équitables pour tous. Les actions incluent notamment la formation des groupements de femmes pour améliorer l'entrepreneuriat féminin au niveau de la production, la transformation et la commercialisation.

Il faut noter qu'un accent particulier sera mis sur la durabilité de l'environnement dans la mise en œuvre des activités. Les actions à mener de façon spécifique lors de la mise en œuvre de ce plan vont permettre de :

- vulgariser les techniques de Gestion Durable des Terres (GDT) ;
- appuyer les initiatives d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC).

Des efforts seront déployés par la recherche afin de développer des variétés adaptées aux changements climatiques.

## **7- COORDINATION ET SUIVI-ÉVALUATION**

Le présent plan d'action d'investissement de la filière oignon sera mis en œuvre par un comité de pilotage composé d'un :

- coordonnateur ;
- chargé de planification et du suivi évaluation ;
- chargé de la gestion financière ;
- chargé de la mise en place du plan et des stratégies de fonctionnement.

La supervision de la mise en œuvre de ce plan sera assurée par la DFV, la DAF et la DPPSE en collaboration avec le secrétariat exécutif de l'interprofession qui assure la gestion et la coordination des activités de la filière.

La collecte des données et informations sur les activités et situation des acteurs sera assurée par les organes décentralisés de l'interprofession suivant le mécanisme de suivi mis en place. Le secrétariat technique est chargé de la centralisation, le traitement des données et la production des indicateurs de références pour le suivi-évaluation.

Le suivi/évaluation de la mise en œuvre du plan d'action d'investissement de la filière oignon se fera à travers la collecte et l'analyse des informations sous forme d'études, d'enquêtes, de missions de suivi ou de supervision, de séminaires, d'ateliers, ou de sessions de concertation. Les structures impliquées devraient à cet effet être dotées d'un statut juridique (correspondance dans l'administration centrale) et de moyens (matériels et financiers) adéquats pour l'exécution harmonieuse de leurs missions. Des outils de suivi-évaluation tels que le cadre logique et le cadre de mesure de rendement seront mis à la disposition du Comité de pilotage pour la mise en œuvre dudit plan afin de permettre un meilleur suivi du niveau d'atteinte des résultats. Le Plan d'action fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours après trois (03) ans de mise en œuvre afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs escomptés.

Une évaluation finale interviendra à l'issue des cinq (5) ans pour mesurer les effets et impacts de la mise en œuvre de ce plan d'action de la filière.

#### **8- Analyse des risques et conditions de succès**

Suite à l'analyse de la filière, il a été énuméré les risques ci-dessous avec leurs mesures d'atténuation proposées :

- ✓ l'insécurité foncière ;
- ✓ les problèmes de financement
- ✓ la gouvernance de la filière ;
- ✓ les aléas climatiques.

*Tableau 2 : Analyse des risques et mesures d'atténuation*

Nature du risque	Description	Mesures proposées	Evaluation du risque
Insécurité foncière	Difficulté d'accès à la terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sécurisation du foncier auprès des autorités compétentes (signer des contrats d'exploitation des parcelles/achat des parcelles d'exploitation)</li> <li>-Sensibilisation, renforcement des capacités des acteurs sur le nouveau code foncier</li> </ul>	Elevé
Problème de financement	Difficulté de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du plan	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lobbying auprès des partenaires financiers pour la mobilisation de ressources</li> </ul>	Moyen
Gouvernance de la filière	<p>Mauvaise gouvernance de la filière</p> <p>Non appropriation du plan d'action par les acteurs à la base de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place des manuels de procédures (administratives, financières)</li> <li>-Sensibilisation et renforcement de capacités des acteurs</li> </ul>	Moyen

Aléas climatiques	Irrégularité des pluies et poche de sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacités en gestion rationnelle des ressources naturelles,</li> <li>-Utilisation des techniques de gestion de l'eau</li> <li>-Sensibilisation des acteurs</li> <li>-Développement des variétés adaptées</li> <li>- Création des conditions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques (système d'agroécologie, ...)</li> </ul>	Elevé
-------------------	--	---	-------

## **CONCLUSION**

La mise en œuvre du plan d'investissement de la filière oignon permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale Togo 2025, d'une part, par son potentiel de développement de l'agro-industrie destinée à soutenir la consommation interne et à substituer les importations. D'autre part cela permettra aussi d'améliorer substantiellement les conditions de vie des acteurs de cette filière comme leurs sources de revenus, de regrouper les moyens matériels mis en place après les analyses diagnostiques et des résultats à obtenir pour la contribution au PIB Agricole. La mise en place ou l'équipement des unités de transformation de l'oignon améliorera la valeur ajoutée des produits et donc permettra une réduction du chômage à travers les nombreux emplois créés en amont et en aval de la transformation. La connaissance des exigences des marchés de niches et la formation des promoteurs sur les normes de qualité permettront également d'accroître la compétitivité de cette filière.

**Annexe : matrice des actions**

Axe stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
<b>Axe 1 : Amélioration de la productivité et de la qualité de l'oignon</b>		<b>3 010 000 000</b>	<b>5 264 000 000</b>	<b>2 314 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>10 641 000 000</b>	<b>1 110 400 000</b>	<b>37 050 000</b>	<b>9 493 550 000</b>	
<b>Renforcer les capacités des acteurs sur les itinéraires techniques</b>		<b>10 000 000</b>	<b>45 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>-</b>	<b>135 000 000</b>	<b>48 900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>85 050 000</b>	
Former des semenciers sur les techniques de production et conservation des semences de l'oignon	100 semenciers de formés	10 000 000	10 000 000	10 000 000			<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>			ITRA/Inter profession/ DSP
Appuyer à la production et à la multiplication de semences	25t de semence de base l'ITRA sont multipliées par les semenciers		25 000 000	25 000 000	25 000 000		75 000 000	13 500 000	750 000	60 750 000	Interprofess ion /DSP/ITRA
Appuyer le développement des entreprises semencières d'oignon	3 multiplicateurs appuyés		10 000 000	20 000 000			30 000 000	5 400 000	300 000	24 300 000	Interprofess ion /DSP/ITRA

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
<b>Appuyer la recherche et le développement des semences adaptées</b>		300 000 000	-	-	-	-	300 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	
Appuyer l'ITRA pour la sélection de semences et la production des lignées variétales pures	Semences améliorées disponibles	300 000 000					300 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	ITRA/Inter profession
<b>Promouvoir l'adoption des bonnes pratiques et la gestion durable des terres</b>		-	69 000 000	109 000 000	19 000 000	9 000 000	206 000 000	31 500 000	36 000 000	138 500 000	
Construire des serres pour la mise en place des pépinières	2 serres par 100ha de ZAAP (20 serres)		50 000 000	50 000 000			100 000 000			100 000 000	DFV/DSP/DAEMA
Appuyer et accompagnement des producteurs formateurs avec des variétés améliorées	200 producteurs formateurs touchés			40 000 000			40 000 000	18 000 000		22 000 000	ICAT/Inter profession
Acquérir des insecticides et des fongicides aux profits des	Forfait		9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	36 000 000		36 000 000		DPV/ICAT

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
producteurs (biopesticides et pesticides chimiques)											
Former des producteurs formateurs sur l'itinéraire technique des nouvelles variétés introduites et les bonnes pratiques de gestion durable des terres	200 producteurs formateurs formés		10 000 000	10 000 000	10 000 000		30 000 000	13 500 000		16 500 000	ICAT/DPV/ Interprofess ion
<b>Développer les ZAAP avec les systèmes d'irrigation</b>		3 000 000 000	5 150 000 000	2 150 000 000	-	-	10 300 000 000	1 030 000 000	-	9 270 000 000	
Aménager 1000 ha de ZAAP	1000 ha aménagées	3 000 000 000	3 000 000 000				6 000 000 000	600 000 000		5 400 000 000	MAEDR
Construire des forages avec pompage solaire sur les ZAAP	2 forages par ZAAP		150 000 000	150 000 000			300 000 000	30 000 000		270 000 000	MAEDR
Mettre en place des systèmes d'irrigation sur 1000ha de ZAAP	1000 ha irriguées		2 000 000 000	2 000 000 000			4 000 000 000	400 000 000		3 600 000 000	MAEDR
<b>Axe 2 : Valorisation et</b>		18 000 000	400 000 000	680 000 000	240 000 000	10 000 000	1 348 000 000	78 500 000	32 333 333	1 237 166 667	

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
<b>commercialisation des produits de la filière oignon</b>											
<b>Appuyer la mise en place des infrastructures de conservation</b>		-	300 000 000	500 000 000	200 000 000	-	1 000 000 000	-	-	1 000 000 000	
Construire 20 magasins de 350 tonnes équipés d'infrastructures de stockage adapté à l'oignon	20 magasins de 350 tonnes construits		300 000 000	500 000 000	200 000 000		1 000 000 000			1 000 000 000	MAEDR
<b>Améliorer la qualité des produits transformés</b>		8 000 000	70 000 000	150 000 000	10 000 000	-	238 000 000	58 500 000	27 333 333	152 166 667	
Cartographier et évaluer les entreprises existantes	Un document d'étude de cartographie disponible	8 000 000					8 000 000	8 000 000			Interprofession/DFDTPA/DEFA/DPPSE/DFV
Renforcer/ Promouvoir des infrastructures et équipement pour les opérations de transformation	5 unités de transformation renforcées/promues en infrastructures et équipements		60 000 000	40 000 000			100 000 000	18 000 000	27 333 333	54 666 667	Interprofession/MAEDR

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
Appuyer les producteurs transformateurs en séchoirs à panneaux solaires	10 séchoirs acquis et mis à disposition des producteurs			50 000 000			50 000 000	12 500 000		37 500 000	DAEMA/I CAT
Appuyer les producteurs transformateurs en hachoirs industrielle à panneaux solaires	10 hachoirs acquis et mis à disposition des producteurs			50 000 000			50 000 000	12 500 000		37 500 000	DAEMA/I CAT
Organiser des formations des acteurs sur les bonnes pratiques de transformation, d'hygiène et de certification	100 acteurs formés		10 000 000	10 000 000	10 000 000		30 000 000	7 500 000		22 500 000	ITRA/DPV/ Interprofession Division nutrition
<b>Renforcer la promotion et de marketing de la filière</b>		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	5 000 000	5 000 000	40 000 000	
Appuyer l'organisation et la participation aux foires, salons et autres événements...	25 acteurs accompagnés pour la participation aux foires/salons	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	5 000 000	5 000 000	40 000 000	Interprofession/MAED R/MCICL
<b>Développer l'approche</b>			20 000 000	20 000 000	20 000 000		60 000 000	15 000 000		45 000 000	

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
<b>contractuelle entre les producteurs et les commerçants.</b>											
Former les acteurs sur la contractualisation	300 acteurs formés		20 000 000	20 000 000	20 000 000		<b>60 000 000</b>	<b>15 000 000</b>		<b>45 000 000</b>	DEFA/Inter profession
<b>Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière</b>		<b>215 000 000</b>	<b>164 000 000</b>	<b>199 000 000</b>	<b>119 000 000</b>	<b>164 000 000</b>	<b>861 000 000</b>	<b>172 750 000</b>	<b>94 000 000</b>	<b>544 250 000</b>	
<b>Organiser les acteurs de la filière</b>		<b>48 000 000</b>	<b>73 000 000</b>	<b>58 000 000</b>	<b>58 000 000</b>	<b>23 000 000</b>	<b>260 000 000</b>	<b>145 000 000</b>	<b>28 750 000</b>	<b>86 250 000</b>	
Appuyer l'organisation des acteurs des chaînes de valeur en coopératives	Les coopératives organisées	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	<b>40 000 000</b>	<b>40 000 000</b>			DFV/Interp rofession /DFDTPA
Former les membres des coopératives sur la notion et le fonctionnement d'une coopérative	200 coopératives formées (3 membres par coopérative)		35 000 000	35 000 000	35 000 000		<b>105 000 000</b>	<b>105 000 000</b>			DFV/Interp rofession /DFDTPA
Appuyer l'élaboration et la validation des	Les statuts et règlements intérieurs	25 000 000	15 000 000				<b>40 000 000</b>		<b>10 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	Interprofess

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
statuts et règlements intérieur pour la mise en place de l'interprofession	élaborés et validés										ion /MAEDR
Appuyer l'organisation des réunions statutaires (AG, réunions mensuelles...) pour l'interprofession	Réunions statutaires organisées	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	<b>75 000 000</b>		<b>18 750 000</b>	<b>56 250 000</b>	Interprofession /DEFA/DF DTOPA
<b>Promouvoir la bonne gouvernance au niveau de tous les maillons</b>		-	-	<b>20 000 000</b>	-	-	<b>20 000 000</b>	-	-	<b>20 000 000</b>	
Former les acteurs sur le leadership et la gestion	Les responsables des coopératives sont formés			20 000 000			<b>20 000 000</b>			<b>20 000 000</b>	Interprofession /MAEDR
<b>Mobilisation des ressources</b>		<b>32 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>56 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	
Elaborer et valider d'une stratégie de mobilisation des ressources	Un document de stratégie élaboré et validé	20 000 000					<b>20 000 000</b>			<b>20 000 000</b>	Interprofession /MAEDR/MCICL

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
Mettre en place d'un mécanisme de captage de fonds	Un dispositif de captage est élaboré	6 000 000					6 000 000	6 000 000			Interprofess ion /MAEDR/ MCICL
Soutenir le dialogue privé- public pour renforcer la filière	Deux rencontres de concertation organisée par an	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	3 000 000	3 000 000	24 000 000	Interprofess ion/MAED R/MCICL
<b>Suivi et coordination</b>		<b>135 000 000</b>	<b>85 000 000</b>	<b>115 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>135 000 000</b>	<b>525 000 000</b>	<b>18 750 000</b>	<b>62 250 000</b>	<b>394 000 000</b>	
Mise en place d'un mécanisme de collecte des données	Un mécanisme de collecte de données mis en place	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000	18 750 000	18 750 000	37 500 000	DSID/Inter profession / DPPSE
Réalisation des études de référence	Le rapport d'étude de référence disponible	80 000 000					80 000 000			80 000 000	DFV/DSID/ Interprofess ion/ DPPSE
Evaluation à mi- parcours	Un rapport d'évaluation disponible			30 000 000			30 000 000			30 000 000	DFV/DSID/ Interprofess ion / DPPSE
Visite d'échange et de partage d'expérience à l'étranger	2 visites d'échange organisés		30 000 000	30 000 000			60 000 000		6 000 000	54 000 000	Interprofess ion /MAEDR

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	IP	PTF	
Mission de suivi des activités de la filière	Les rapports de mission de suivi disponibles	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	<b>150 000 000</b>		<b>37 500 000</b>	<b>112 500 000</b>	DFV/Interp rofession / DPPSE
Réalisation de l'étude d'impact	Le rapport d'étude d'impact disponible					80 000 000	<b>80 000 000</b>			<b>80 000 000</b>	DSID/ DPPSE
Mise en œuvre des études environnementale et sociale	Rapport de suivi	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>				
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>		<b>3 243 000 000</b>	<b>5 828 000 000</b>	<b>3 193 000 000</b>	<b>403 000 000</b>	<b>183 000 000</b>	<b>12 850 000 000</b>	<b>1 361 650 000</b>	<b>163 383 333</b>	<b>11 274 966 667</b>	